Sécurité routière : 5.867 accidents de la circulation en un seul mois

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-09-2007 21:40:31

L'Observatoire national de la sécurité routière vient d'établir un baromètre des accidents de la circulation du mois de juillet 2007. Le bilan fait état de 5.867 accidents de la circulation. Les sept premiers mois de l'année enregistrent une augmentation par rapport à l'année dernière.

Le constat est inquiétant. L'insécurité routière persiste au Maroc qui est tristement célèbre pour ses routes réputées être les plus meurtrières dans le monde. Les statistiques des accidents de la circulation du mois de juillet 2007 font état d'une importante baisse du nombre de tués par rapport au mois de juillet 2006. Cette diminution est de l'ordre de 5,62%. On note également une légère diminution du nombre des blessés graves et qui est de l'ordre de 1, 72%. Par contre, les nombre d'accidents et de blessés légers ont enregistré respectivement, des hausses de 5,81% et 4,02%. A titre indicatif, le nombre des accidents enregistrés en juillet 2007 s'élève à 5.867 et 7.529 concernant les blessés légers.

D'autre part, le bilan des sept premiers mois de l'année 2007 a enregistré, par rapport à la même période de l'année 2006, une évolution de 7,22% pour ce qui est des accidents, 3,23% pour les tués et 7,06% pour les blessés légers. Par contre, il est à souligner une diminution de 1,06% pour les blessés graves.

Par ailleurs, l'indice de gravité, exprimé en nombre de tués et de blessés graves pour 100 accidents, poursuit sa baisse. Ce dernier a gagné 2,34 points en passant de 29,49 (tués et blessés graves pour 100 accidents) en juillet 2006, à 27,15 en juillet 2007, soit une diminution de 7,93%.

S'agissant de l'évolution des tués et des blessés graves par mois, entre 2004 et 2007, il est à noter que le nombre de blessés graves est passé de 14088 en juillet 2004 à 11991 en juillet 2007. Quand au nombre de tués, il était de 3.710 en juillet 2004 et a atteint 3.682 en juillet 2007.

Notons que les accidents de la route causent au Maroc des pertes économiques énormes. Celles-ci atteignent 11 milliards de dirhams par an, soit 2,5% du Produit intérieur brut. Si la tendance actuelle est maintenue, ce montant atteindrait 10,5 milliards de dirhams en 2012. Le nombre de tués augmenterait, pour sa part, de 32% pour atteindre environ 4.964 morts en 2012. Pour rappel, en 2004, les accidents de la circulation ont fait plus de 48.000 victimes, entre morts et blessés, contre 50.000 en 2003, soit une baisse de 3,77%. Au titre de la même période, le nombre des personnes tuées a été de 876. Le nombre de blessés a lui atteint le chiffre de 47.314 personnes dont 2.916 ont été grièvement touchées.

Le Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC) a réalisé en mai 2007 une enquête relative au port de casque par les cyclomotoristes dans cinq villes du Royaume : Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir et Beni Mellal. Celle-ci a porté sur 27.881 observations pendant trois jours de la semaine (mardi, jeudi et dimanche) et pendant 5 plages horaires différentes de la journée. Selon cette enquête, 67% des conducteurs observés portent un casque et seulement

47% le portent correctement. Notons que selon cette étude, les femmes ont tendance à porter moins le casque que les hommes: 44% contre 68%. Le type de jour ne semble pas avoir une influence significative sur le port du casque (mardi, 64%, jeudi 69% et dimanche 66%). En outre, cette enquête révèle que dans la ville d'Agadir, le port du casque se situe à 76% et 56% pour Rabat. Pour ce qui est de la ville de Casablanca, les 3/4 des conducteurs observés portent le casque. Quant à Marrakech et Beni Mellal, les taux respectifs sont de 51% et 63%.

Aujourd'hui le Maroc